

DEC192117DR13

Décision portant nomination de M Philippe WALEK aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 5281 intitulée Art-Dev**LE DIRECTEUR,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 5281 intitulée Art-Dev et nommant M. David GIBAND en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 5281 en date du 15/01/2019 ;

Considérant que M Philippe WALEK a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée à Montpellier, du 1^{er} avril au 03 avril 2019 et du 13 au 14 mai 2019, par le CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er} : M Philippe WALEK, Assistant ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 5281 intitulée Art-Dev, à compter du 15 mai 2019 ;

M Philippe WALEK exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

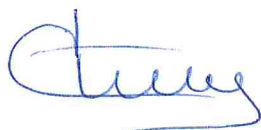
Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant(e) de prévention, M Philippe WALEK, est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 11 juillet 2019 ;

Le directeur de l'unité
David GIBAND

Visa du délégué régional du CNRS
Jérôme VITRE



Visa du Président de l'Université Paul Valéry Montpellier

Le Président

Patrick GILLI

